

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 11

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Originaire d'un canton montagneux, où la vie est dure, j'entends, les Grisons, je conserve, tout en aimant la France, l'amour de notre petite Suisse.

Je tenais à vous dire cela de tout mon cœur.

Je vous assure, Monsieur, de mon attachement fidèle, et vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs, en formant des vœux pour que notre Colonie suisse ne vieillisse pas, mais reste toujours jeune et vivante.

F. GADMER.

P.-S. : Je vous adresse aujourd'hui la somme de 15 NF (soutien) pour le renouvellement de mon abonnement pour 1961.



Le 23 octobre 1960.

Très chers amis du « Messager Suisse » de France,
(A la Rédaction),

Ma femme me fait remarquer le grand point d'interrogation paru sur votre dernier n° 10 (6^e année) du « Messager ». J'ai lu l'article en rapport.

Je dois vous avouer humblement que je me suis un peu désintéressé de la lecture de ce journal.

Mais il n'en est pas moins vrai que j'avais tout de même beaucoup de satisfaction en le lisant de temps à autre, surtout ses reportages sur les affaires gouvernementales, ce qui me tenait un peu au courant de son évolution sur le plan politique.

Je suis assez chagriné de constater avec vous le peu d'intérêt qu'attachent les « Suisses de France » à leur « Messager ». J'aimerais beaucoup en déceler les causes.

Au début de sa parution, je m'étais permis d'écrire quelques réflexions à la « Rédaction » qui en a publié quelques-unes. Je suis toujours très reconnaissant à la Rédaction pour la gentillesse et la compréhension de ses commentaires, mais je me suis attiré quelques réponses qui m'ont attristé. Ne voulant pas faire de polémique — qui aurait pu nuire — je me suis abstenu par la suite. Si la polémique est parfois utile, elle doit être courte et constructive.

10 % de lecteurs pour Paris, cela est vraiment décevant. Pourriez-vous envisager un questionnaire référendum, parmi la Colonie de France, pour en déceler les causes ?

En général, les Suisses de France, à mon avis, sont plutôt des « progressistes » par rapport aux « conservateurs ». Et, étant en France, sont facilement perméables à l'esprit français, car je crois toujours, malgré les apparences, que le peuple de France est toujours le peuple le plus tolérant et le plus spiritualiste de la terre.

Il y a une foule de belles choses, concernant la Suisse, sur lesquelles nous pouvons mettre « l'accent », qui pourraient donner satisfaction et intéresser nos compatriotes.

La Suisse n'est-elle pas toujours le pays sur lequel le monde entier jette ses regards lorsqu'il s'agit de rechercher un endroit propice pour ses activités internationales ? Et ne le doit-elle pas grâce à ses institutions démocratiques ?

J'aimerais mettre en évidence encore d'autres sujets, tels que : ce que fut la S.D.N., avec ses succès et ses échecs, et aujourd'hui, l'O.N.U. avec son appel : « Toutes les armes de guerre à la ferraille », sujet qui ne nous laisse, nous, Suisses en France, pas toujours indifférents.

Avec mes fraternelles salutations.

L. TSCHUMI.



Cher Monsieur Lampart,

J'ai lu votre appel, mais sans esprit de critique, je pense vous informer de ce que j'ai entendu.

On reproche au journal trop d'articles littéraires ou artistiques. Les Suisses veulent des nouvelles du pays.

Une page Romande, parfait.

Une page Tessinoise, id.

Mais au moins quatre pages de chronique fédérale, dont une de faits divers.

Il y a une dizaine d'années, un jeune Lucernois est venu habiter ma maison, il était stagiaire. Aujourd'hui il est à la tête d'une assez forte affaire de publicité.

Il a certainement les qualités nécessaires pour avoir réussi de cette façon.

Je le connais très bien, je ne le crois pas âpre au gain et il serait certainement un bon conseiller, qui a du mérite...

Hier, nous avons eu une jolie choucroute.

Sincèrement à vous,

CHAPPUIS.



Bien chers Amis,

« Inadmissible », — que voilà bien le terme propre ! Vos chiffres parlent d'eux-mêmes ! Il ne faut pas que votre admirable Revue disparaîsse. La punition serait trop dure pour les abonnés, car, pour les « indifférents », — si nombreux —, auraient-ils la moindre notion de leur responsabilité ? Avez-vous des abonnés dans le Loiret, — à Montargis, aux environs plus particulièrement ? Y a-t-il une Colonie suisse dans ce département ? J'adresse à tous mes amicales pensées.

G. BRUGGER.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : NF 10
IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 96.518. — Dépôt légal : IV-1960 - N° 66/1960
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire, Paris, 7^e